

4 - Orientations, propositions

Pour arriver à la gare de Saint-Etienne de Montluc, les itinéraires automobiles sont relativement aisés y compris dans la zone d'approche de la gare elle-même : voies confortables et assez directes. L'offre de stationnement est surabondante, ce qui pose la question d'une réaffectation partielle des espaces à d'autres usages. Une réflexion mériterait sans doute d'être menée visant à examiner la faisabilité d'un programme de logements et tertiaire combiné à du stationnement dans ces espaces à caractère stratégique pour la commune.

En interne à la commune, malgré une topographie contraignante pour la marche à pied et le vélo, il serait nécessaire de favoriser autant que faire se peut, les modes doux par :

- la mise en place de bandes cyclables comme par exemple sur la RD17, afin de relier la gare aux futures zones d'habitat qui les bordent ;
- la recherche, l'identification d'itinéraires privilégiés pour le vélo, tels que le boulevard de la Libération ou la mise en place quasi systématique en fonction des disponibilités, de contre-sens sur les rues à sens unique, cette dernière mesure pouvant améliorer sensiblement les liaisons avec les zones d'habitat situées au Nord du bourg ;
- la valorisation des cheminements piétonniers, notamment aux abords de la gare (carrefour à feux) et entre la gare routière et la gare ferroviaire (boulevard du Général Leclercq) ;

Par ailleurs, quelques aménagements seraient à étudier pour favoriser l'accessibilité automobile tant en interne à la commune que vis-à-vis des communes voisines.

- renforcement du jalonnement et traitement de carrefours-clés en matière d'itinéraires automobiles principaux, afin d'assurer une meilleure lisibilité des accès à la gare ;
- raccordement des futures zones d'habitat sur les itinéraires automobiles principaux d'accès à la gare.

Saint-Etienne de Montluc

Orientations, propositions

